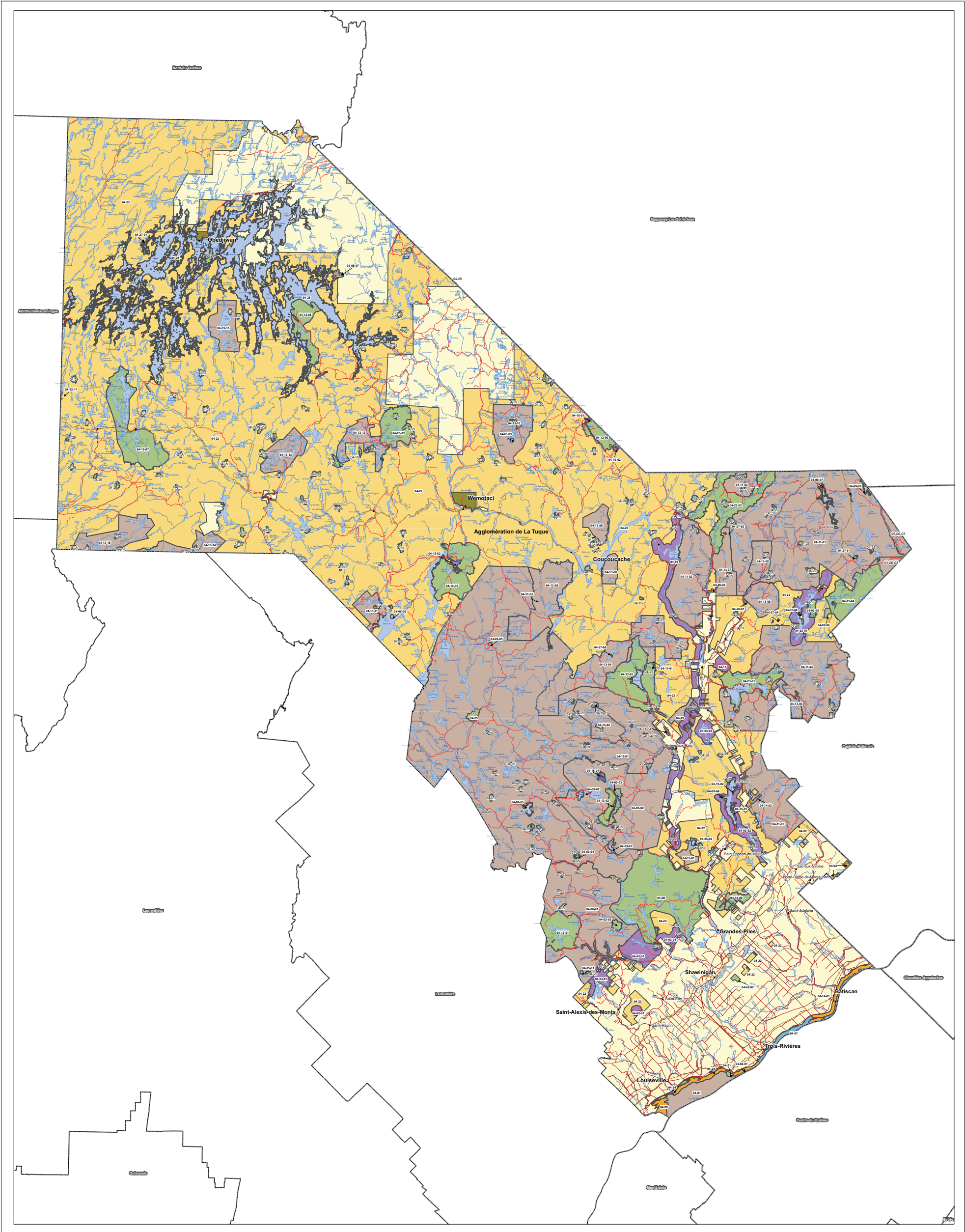


Carte 5 : Vocations du territoire public
Plan d'affectation du territoire public de la Mauricie



Découpage

00-00 Zone d'affectation

Vocation

Utilisation spécifique
Utilisation exclusive des terres ou d'une ressource.

Utilisation prioritaire
Utilisation des terres ou des ressources qui est privilégiée et qui subordonne les autres activités.

Utilisation multiple modulée
Utilisation polyvalente des terres et des ressources, avec des modalités ou des règles adaptées à des conditions environnementales, paysagères, culturelles, sociales ou économiques particulières.

Utilisation multiple
Utilisation polyvalente des terres et des ressources.

Protection
Sauvegarde d'une composante du patrimoine naturel ou culturel qui subordonne les autres activités.

Protection stricte
Préservation d'aires rares, exceptionnelles ou représentatives du patrimoine naturel, de sa biodiversité ou du patrimoine culturel.

Affectation déviée
Report de l'affectation accompagnée de mesures provisoires de gestion.

N.B. : Les vocations territoriales sont complétées par les intentions gouvernementales et les objectifs spécifiques inscrits dans le tableau des orientations gouvernementales relatives à l'utilisation du territoire public.

Tenure

Privée

Infrastructure de transport

Route
Chemin
Chemin de fer

Organisation administrative

Ville, localité
Municipalité
MRC
Région
Réserve indienne

Métadonnées

Projection cartographique

Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°.

Système de coordonnées planes du Québec (SCOPE), fuseau 8

Système de référence géodésique

NAD83 compatible avec le système mondial WGS84

0 5 10 20 30 Km

1 : 275 000

Sources

Données

Base de données topographiques et administratives (BDTA 250)

Organisme

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

Année

2005

Réalisation

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Direction de l'expertise
Énergie-Forêts-Mines-Territoire de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Note : Le présent document n'a aucune portée légale.
© Gouvernement du Québec
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2^e trimestre 2012